

Initiation et consommation de tabac chez les personnes détenues



*Tendances n° 140, OFDT, 4 p.
Novembre 2020*


Depuis une vingtaine d'années, les chercheurs soulignent l'importance de produire des données sur les consommations de tabac des personnes incarcérées. Ces usages sont nettement supérieurs à ceux observés en population générale : avec un taux de prévalence pouvant atteindre jusqu'à 97 % dans certains pays, ils constituent une des principales causes de pathologies chroniques et de mortalité en milieu carcéral. En France, plus de 80 % des personnes détenues consomment du tabac, contre 30,4 % en population générale en 2019. Au regard de la diminution du tabagisme dans de nombreux pays, ces usages et ces dommages participent au maintien des inégalités sociales de santé.

Au-delà de ces données épidémiologiques de cadrage, le statut particulier du tabac en détention est souligné dans plusieurs enquêtes, même si elles ne portent pas spécifiquement sur ce produit ni sur l'analyse de ses enjeux. Il serait largement présent au sein du marché parallèle en détention et constituerait un des supports de négociation entre surveillants et prisonniers pour maintenir « le calme » dans les établissements pénitentiaires.

Ce numéro de *Tendances* s'appuie sur les premières investigations réalisées dans le cadre de l'étude sociologique de la recherche interventionnelle TABAPRI (Tabac en prison) qui a pour vocation de mettre en évidence les leviers spécifiques du tabagisme en milieu pénitentiaire. Une partie des

résultats concernant les personnes détenues sont présentés ici. Deux principaux points sont abordés : les ressorts de l'entrée dans la consommation identifiés par les enquêtés et les fonctions spécifiques prises par l'usage durant l'incarcération.

Auteurs : Clément Picot-Ngo, Caroline Protais

 [Télécharger](#) le *Tendances* (fichier PDF, 408 Ko)